

Commune de Montrond le Château (Doubs)
Séance du Conseil Municipal
DU LUNDI 14 JANVIER 2013

L'an deux mil treize, le quatorze janvier, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Montrond le Château s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gabriel LAITHIER, Maire.

Présents : Mesdames Jenny CHOPARD, Delphine DUBOZ, Blandine GAILLARD, Dominique GIRARDIER, Christelle LIDOINE, Colette PIGUET,

Messieurs Gilles BERNARD, Michel BOHLY, Thierry CLERC, Luc DECREUSE, Luc FOURQUET, Gabriel LAITHIER, Xavier LIDOINE, Pascal PERRIN.

Absente excusée : Mme Virginie WETZEL

Délégations de pouvoir : Néant

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Mme Blandine GAILLARD ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

En début de séance, le Maire demande l'ajout à l'ordre du jour :

- d'un transfert de crédit,
- de l'engagement d'une dépense relative à la pose de cimaises à la salle polyvalente.

Les Elus acceptent spontanément l'étude de ces deux points supplémentaires.

Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté sans remarques.

M. le Président a déclaré la séance ouverte et a exposé ce qui suit :

1° URBANISME

Déclaration préalable de travaux de M. COLARD-CLAUDY/JECHOUX (modifications menuiseries extérieures).

- Demande permis de construire de M. Mickaël RAUX (rénovation et extension vieille bâtisse).

2° Ratification délibération Conseil Communautaire CCCQ : prise de compétence : « installation et gestion Relais Services Publics ».

3° Demande conversion contrat de concession temporaire en bail à ferme sur parcelle ZH n°240.

4° Débat final et arrêt du Plan d'aménagement et de développement durable (PADD).

5° Informations et communications diverses :

- ↳ Rapport commission d'enquête sur Schéma d'aménagement et de Gestion des Eaux Haut-Doubs/Haute-Loue.
- ↳ Projet réforme temps scolaire.
- ↳ Déneigement des trottoirs.
- ↳ Affouage 2013.
- ↳ Suppression Abris bus Grande Rue.

TRANSFERT DE CRÉDIT

Afin d'anticiper les encaissements et remboursements de cautions liés aux changements de locataires dans un logement communal 2 Route de Malbrans, il convient d'ouvrir les crédits suivants :

Investissement dépenses :

- Compte 165 (Dépôts et cautionnements versés) : + 1 000,00 €

Investissement recettes :

- Compte 165 (Dépôts et cautionnements reçus) : + 1 000,00 €

Cette délibération sera reprise au budget communal de l'année 2013.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité, d'ouvrir les crédits nécessaires.

DEVIS POUR CIMAISES A LA SALLE POLYVALENTE

Le devis relatif à la pose de cimaises à la salle polyvalente, émanant de la société « Réservoir d'images » sise 16 rue José Maria de Hérédia – 75007 PARIS pour un montant global (cimaises et accessoires) de 60,49 € HT soit 80,26 € TTC, est accepté à l'unanimité.

1° URBANISME

La déclaration préalable de travaux présentée par M. Christophe COLARD-CLAUDY et Mme Marielle JECHOUX (modifications menuiseries extérieures) est transmise avec avis favorable.

La demande de permis de construire de M. Mickaël RAUX (rénovation et extension d'une vieille bâtisse) est transmise avec avis favorable par le Maire avec formulation de réserves.

2° RATIFICATION DÉLIBÉRATION CONSEIL COMMUNAUTAIRE CCCQ

Le Conseil Communautaire ayant décidé de prendre la compétence « d'installation et de gestion d'un relais de services publics », une modification des statuts s'impose. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la décision de la CCCQ.

3° DEMANDE DE CONVERSION DU CONTRAT DE CONCESSION TEMPORAIRE EN BAIL A FERME SUR LA PARCELLE ZH N°240.

La parcelle recèle une partie urbanisable susceptible d'évoluer à l'élaboration du Plan local d'urbanisme. Ce motif conduit à un rejet de la demande pour l'année 2013. Elle sera réexaminée après approbation du document d'urbanisme ; la surface incluse en zones A et N pourra faire l'objet « d'un bail à ferme » alors que l'emprise urbanisable demeurera sous contrat de concession temporaire.

Le service des Routes du département, après visite des lieux, ne formule aucune objection quant à l'aménagement en voie ouverte à la circulation publique du Chemin dit « des vaches ». Le linéaire figurera au futur Plan local d'urbanisme.

4° DÉBAT FINAL ET ARRÊT DU PADD

Après lecture du texte amendé, compte tenu des observations faites lors des réunions du Conseil Municipal des 12 novembre et 10 décembre 2012, les Elus n'émettent aucune objection et arrêtent définitivement ce document entrant dans la composition du dossier PLU.

5° INFORMATIONS ET COMMUNICATIONS DIVERSES

*Le Maire invite les Elus à lire le rapport d'enquête publique élaboré par la commission sur le Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux Haut-Doubs/Haute-Loue (SAGE).

*Le logement communal 2 route de Malbrans, prochainement vacant, justifiera sans doute de menus travaux de rénovation avant remise en location.

*Madame ANTONI, Présidente de l'Association « Art Floral » informe les Elus de l'Assemblée Générale statutaire de son association qui aura lieu le 25/01/2013.

***Réfection du clocher de l'Eglise**

Le maire informe les Elus des démarches engagées par ses soins pour la clarification des lourds travaux à engager qui légitiment une étude affinée.

***Projet réforme temps scolaire**

De nombreuses questions sont soulevées (demi-journée supplémentaire : mercredi matin ou samedi matin, réforme à la rentrée 2013 ou 2014 ; coût pour les communes).

Une réunion du conseil d'école aura lieu le 29 janvier 2013 pour débattre des décisions à prendre. Il sera demandé à la présidente du SRPI, une évaluation des incidences financières de cette réforme incombant à chaque commune composant le SRPI.

Le Maire invite chaque Elu à exprimer ses sentiments sur ce projet notamment quant au choix du mercredi ou du samedi matin pour réaliser la semaine de 4 jours et demi.

***Déneigement des trottoirs**

Le Maire rappelle l'obligation incombant aux propriétaires et locataires de déneiger les trottoirs au droit de leur habitation.

***Affouage 2013**

Les membres de la « Commission Bois » ont décidé qu'il n'y aura pas d'affouage cette année. Une visite de la forêt communale au lieu-dit « Sepoix » sera effectuée prochainement par la Commission afin de déterminer les possibilités offertes.

*L'abri bus implanté Grande Rue actuellement inutile et en très mauvais état sera démonté dès que possible.

*Une étude des contrats des téléphones, fixe et portable, invite à une modification aux fins de réaliser une économie substantielle.

L'ordre étant épuisé et en l'absence de questions, M. le Maire déclare la session close à 23 heures 15.

Prochaine réunion du Conseil Municipal prévue le lundi 11 février 2013 à 20 h 30.

Le Maire,
Gabriel LAITHIER.

Numéro de délibération	Objet
DCM n°13.01.01	Ouverture de crédit – Budget communal 2013
DCM n° 13.01.02	Devis cimaises permanentes – salle polyvalente.
DCM n° 13.01.03	Statuts de la CCCQ

